

COMPTE RENDU DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 24 juin 2025,

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, CARRIER Jean, COLLET Philippe, LE GONIDEC Jérémy, LE GONIDEC Julie

Procurations : PERON Samuel à LE MEUR Daniel
BOBO Jeanne à GRANAL Delphine
LE COLZEER Magalie à Mme LE GRAET Karine

Absents excusés : LE PIVER Alan, LIBOUBAN Nicolas

Nombre de conseillers : En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 11

Secrétaire de séance : M. COLLET Philippe

2025-04-01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2025

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 mai 2025.

2025-04-02- MODIFICATION N°1 DU PLUI DE GPA : AVIS DE LA COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;

VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU l'arrêté du Président n°2025-05-024 en date du 28 mai 2025 prescrivant la modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 05 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération sur les documents (règlement écrit, règlement graphique...) concernant la commune.

2025-04-03- CHOIX DES ENTREPRISES : INTERVENTION VESTIAIRES ET DIVERS TRAVAUX PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ,

Mme le Maire, informe les membres du conseil municipal que des devis ont été sollicités auprès de 3 entreprises pour des travaux de restauration aux vestiaires du stade de foot et diverses interventions plomberie électricité.

	Montant HT	Montant TTC
RICHARD	9 119,75 €	10 943,70 €
ALLOCA	6 149,90 €	7 379,88 €
JLB Rénovation	Infructueux	

La commission des travaux s'est réunie le 27 juin dernier et a décidé de retenir l'entreprise ALLOCA pour un montant de 6 149,90 € H.T. soit 7 379,88 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir l'entreprise ALLOCA pour un montant de 6149,90 € H.T. soit 7 379,88 € T.T.C.

2025-04-04 CHOIX DES ENTREPRISES : MARQUAGE AU SOL – PARKING DE L'ECOLE

Mme le Maire, informe les membres du conseil municipal que des devis ont été sollicités auprès de 2 entreprises dans le cadre du marquage au sol au parking de l'école.

	Montant HT	Montant TTC
BSM	1 265,26 €	1 518,31 €
MDO	1 116,87 €	1 340,24 €

La commission des travaux s'est réunie le 27 juin dernier, afin de retenir une entreprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise MDO pour un montant de 1 116,87 € H.T. soit 1 340,24 € T.T.C.

2025-05-05 INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire informe que Mme BEST, adjointe technique contractuelle est actuellement enceinte et par conséquent ne renouvelera pas son contrat à la rentrée de septembre. Mme BERNIER Emilie a informé la mairie être intéressée par ce remplacement. Mme le Maire demande à Mme EON de suivre ce dossier afin de valider l'embauche à la rentrée scolaire 2025 jusqu'aux vacances de Noël.

Mme le Maire, présente aux élus la décision de la SAFER concernant une emprise sur la route communale de Pors Hir. Une réunion avec les agriculteurs est prévue afin de trouver une solution et que la route soit restituée à la commune.

La séance est levée à 20h50